

Groupement : administration générale et ressources humaines

Dossier de demande d'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier

TOUR DE GUET

Merci de placer votre photo ici

Le dossier d'engagement dûment complété et les pièces justificatives sont à rendre **AU PLUS TARD LE 31/03/2023**

NOM:.....Prénom:.....

Sexe : H F Age :.... ans Né(e) le :..... à Dpt :

Nationalité :N°S.S. :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :E-mail :

Profession : Fonctionnaire Autre (1)

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom, Prénom : Tél :

Adresse.....

Code postal : Ville :

PROFIL DU CANDIDAT :

Détient le permis B

Est actuellement sapeur-pompier volontaire au grade de

Au SDIS (n° dpt) et au affecté au CIS de

A été sapeur-pompier volontaire duau Au SDIS (n° dpt).....

N'a jamais été sapeur-pompier volontaire

Détient la formation FDF niveau (fournir la copie du diplôme)

Engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier déjà souscrit

OUI NON Si oui : Année :Département.....

Année :Département.....

PERIODES EXACTES DE DISPONIBILITE DURANT LA SAISON :

Les disponibilités doivent être comprises entre 01 juillet et le 15 septembre 2023, pour une période minimale de 1 mois
(préciser vos disponibilités éventuelles à partir du 15 juin en cas d'activation précoce)

Du **au** **2023**
Du **au** **2023**
Du **au** **2023**
Autre **au** **2023**

SOUHAITS D'AFFECTATION :

Indiquez votre choix (ex. :1,2...)	Affectations proposées	CS Concernés	
	Boularic	Céret	Du 1 ^{er} juillet au 15 septembre 2023 *
	Força Réal	Millas	
	Mont-Hélène	Ille/Têt	
	Ortaffa	Elné	

Les affectations seront proposées en tenant compte des souhaits lorsque cela sera possible. Si vous n'avez pas de souhait particulier, veuillez indiquer "indifférent".

Je soussigné(e) M.atteste de l'exactitude des informations déclarées dans le présent formulaire.

Fait à, le/...../ 2023.

Signature du candidat



**DOSSIER DE DEMANDE D'ENGAGEMENT EN QUALITE
DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

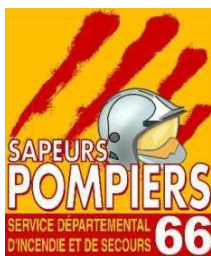
TOURS DE GUET

**Code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section III :
sapeurs-pompiers volontaires**

Reproduire manuscritement la déclaration ci-après dans le cadre prévu à cet effet

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Déclaration manuscrite



CHARTRE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

En tant que sapeur-pompier volontaire, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentif face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

Tout sapeur-pompier volontaire est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

Le sapeur-pompier volontaire exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

Le sapeur-pompier volontaire a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif : Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

Le sapeur-pompier volontaire contribue à faire vivre le réseau associatif.

Nom : Prénom : Le à
Signature
(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)*

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

PAR TOUS LES CANDIDATS

- Le présent dossier d'engagement
- 1 photo d'identité à coller en 1^{ère} page
- Copie de votre permis de conduire (si détenu)
- Copie de la carte d'identité ou du livret de famille
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom
- Copie de l'attestation d'assuré social mentionnant l'ouverture des droits et en cours de validité au moins jusqu'au 30 septembre 2023 (et non une photocopie de la carte vitale)

Tous les documents sont à transmettre impérativement en format PDF

Le dossier d'engagement complété et les pièces justificatives doivent être envoyés obligatoirement par mail au service des ressources humaines au plus tard le **31/03/2023** à l'adresse :

ressources.humainesSPV@sdis66.fr